

Les rencontres du budget participatif

A la sortie des écoles primaires

Lundi **31 mai** : école Jacques Prévert
Mardi **01 juin** : école Saint Joseph
Jeudi **03 juin** : école Anne Frank

Vendredi **04 juin** : école Pierre Stalder
Mardi **08 juin** : école Louis Armand
Jeudi **10 juin** : école Georges Brassens

Au marché, espace Mellay

Les jeudis **10 juin et 09 septembre**
de 9h00 à 12h45

Dans le centre-ville - Rue du 9 août

Les samedis **05 et 26 juin et
11 septembre** de 9h00 à 12h45

Au centre commercial de la Désirade

Le samedi **03 juillet** de
9h00 à 12h45

Un accompagnement personnalisé sur rendez-vous

A l'**Hôtel de Ville**,
Du **05 au 09 juillet** de 9h00 à 12h00

Les permanences peuvent être annulées en cas d'intempéries

CONTACT

La Direction de la Communication et de la Relation aux Citoyens
reste à votre disposition pour toutes questions et accompagnement
à la constitution / dépôt de votre projet.

par mail :
participation@mairie-carquefou.fr

par téléphone :
02.28.22.23.01



CARQUEFOU

BUDGET PARTICIPATIF

*J'ai une idée
pour ma ville !*

MODE D'EMPLOI

Comment ça marche ?

1) L'APPEL À UN PROJET

Pour être recevable, un projet doit respecter les critères suivants :

- Être localisé sur le territoire de la Ville de Carquefou et relever de ses compétences,
- Être d'utilité publique, d'intérêt collectif et ne contenir aucun critère diffamatoire ou discriminatoire,
- Ne pas être redondant par rapport aux équipements déjà existants, ne pas être programmé ou en cours de réalisation,
- Être suffisamment précis pour être étudié par les services de la Ville,
- Avoir un coût estimé inférieur ou égal à 50 000€ TTC d'investissement et un coût de fonctionnement d'environ 5%,
- La mise en œuvre opérationnelle doit pouvoir débuter concrètement dès les votes exprimés et être réalisable dans les deux ans.

2) L'ÉTUDE DE FAISABILITÉ

Etude de recevabilité et de faisabilité technique des projets

- Toutes les idées recevables sont étudiées par les services municipaux qui vont analyser la faisabilité technique, juridique et financière de chaque projet,
- Durant cette phase, les porteurs de projets pourront être mobilisés pour préciser leurs projets. Des amendements, ajustements, ou fusions pourront être proposés en lien avec les porteurs de projet.

3) LE VOTE DES PROJETS

La présentation et le vote des projets réalisables

- Les projets réalisables sont présentés aux Carquefoliens, invités à voter pour leurs 3 projets favoris.

4) LA RÉALISATION DES PROJETS

Les projets retenus sont réalisés dans les deux ans qui suivent le vote.

LE DÉPÔT DES PROJETS

Qui peut déposer ?

Les Carquefoliens de 16 ans et plus, individuellement ou représentant un collectif.

Comment déposer ?

Je dépose mon projet entre le 20/09 et le 21/11 :

- Par **voie numérique** sur jeparticipe.carquefou.fr
- Par **formulaire papier** dans l'urne située à l'Hôtel de Ville.

LE VOTE DES PROJETS

Qui peut voter ?

Les Carquefoliens de 16 ans et plus.

Comment voter ?

Je vote entre le 21/02 et le 13/03/2022
Je vote pour mes 3 projets favoris par ordre de préférence :

- Par **voie numérique** sur jeparticipe.carquefou.fr
- Par **bulletin papier** dans l'urne située à l'Hôtel de Ville.

Et après ?

Les projets qui auront recueilli le plus de voix seront retenus jusqu'à la hauteur de 50 000 €.

- Le budget participatif -

Du **31 MAI** au
19 SEPTEMBRE 2021

.....
Présentation de la
démarche

Du **22 NOVEMBRE 2021**
au **30 JANVIER 2022**

.....
Étude de vos projets !

Du **21 FÉVRIER** au
13 MARS 2022

.....
Votez pour vos projets préférés !

Du **20 SEPTEMBRE** au
21 NOVEMBRE 2021

.....
Proposez vos projets !

Du **31 JANVIER** au
20 FÉVRIER 2022

.....
Promotion des
projets recevables

A partir du
28 mars 2022

.....
Annonce des lauréats

Réalisation des projets choisis
dès 2022